

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 133 (2012)
Heft: 7

Rubrik: Courier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rucher complètement dévasté par des abeilles pilleuses

Vallérian Michel
Boisy 18
1004 Lausanne

Lausanne, le 12 avril 2012

Service vétérinaire
Chemin des Boveresses 155
1066 Epalinges

Concerne : Rucher complètement dévasté par des abeilles pilleuses

Monsieur Peduto, vétérinaire cantonal et
Monsieur Crozet, inspecteur cantonal des ruchers

Messieurs,

Je ne cache pas que je suis écœuré et en colère de constater que mon rucher sur le site «En Rosset» à Cugy (VD) a été complètement vidé par des abeilles pilleuses.

Mon rucher et trois ruches placées à proximité contenaient 11 colonies à fin septembre 2010. Au printemps 2011, lors de ma première visite manquait 1 colonie. Par la suite, avant de mettre les hausses, j'ai enlevé les cadres à bourdons comme je l'ai fait depuis une quinzaine d'années. Dans la première partie du mois de juillet 2011, j'ai constaté que l'on avait placé une septantaine de caisses blanches contenant des abeilles foncées ; très agressives lors de mon passage à proximité.

Le 16 juillet 2011, visite de l'inspecteur Magnenat. Il renonce à contrôler les colonies en raison des hausses toujours en place. Je profite de son passage pour lui demander des explications sur la présence de ces ruches placées à 200/250 mètre à l'Est de mon rucher. Il ne peut me donner aucun renseignement sur la présence de cette quantité d'abeilles à cet endroit. Il m'assure être dans l'ignorance totale même de la part des instances supérieures.

Peu avant la fin du mois de juillet, les hausses ont été enlevées. Au cours de cette opération, j'ai constaté que trois colonies avaient disparu, laissant des cadres de base (DB) complètement vides de miel et abîmés. D'autre part, du couvain operculé était toujours présent.

Le 4 août, Monsieur Magnenat a pu visiter les 7 dernières colonies. Rien d'anormal à part une colonie un peu faible. Là, j'ai appris que ces abeilles ont été importées de Pologne et que la septantaine de ruches ne représentaient qu'une partie du paquet.

Dès le 5 août, j'ai effectué 3 traitements à l'acide formique, plus 1 au thymol liquide – 2 traitements Thymovar et pour terminer 1 à l'acide oxalique.

Durant cette période de traitement, j'ai constaté que le pillage était toujours présent malgré le resserrement des trous de vol à 1 cm 1/2.

Ma première visite au printemps 2012 ne me laissait présager rien de bon. En effet à l'ouverture de la première ruche, plus aucune abeille vivante. Une grande quantité d'abeilles mortes sur le plancher grillagé, des cadres avec du couvain clairsemé et des cadres de nourriture vides et complètement abîmés. Toutes les autres ruches ont subi le même sort. Les cadres qui avaient encore un peu de nourriture, les abeilles foncées s'acharnaient pour emporter le miel qui restait.

Au terme de cette visite, je ne peux que constater le désastre et une larme coule. Je crie ma colère envers ceux qui ont accordé l'autorisation de placer ces abeilles à cet endroit. Je n'hésite pas de les traiter de pignoufs et d'incompétents.

Quant aux propriétaires de ces abeilles, sont manifestement peu scrupuleux et ne pensent qu'à faire du fric en revendant ces colonies à des prix exorbitants.

Très mécontent, je vous adresse tout de même mes salutations distinguées.

M. Vallélian

Photocopie : à M^{me} Rose Aubry, Société Romande d'Apiculture
au chef du Service de l'agriculture
à M. Bernard Cherpillod

Réponse du Service de la consommation et des affaires vétérinaires



Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Affaires vétérinaires

Ch. des Boveresses 155
1066 Epalinges

Epalinges, le 1^{er} mai 2012

Santé animale – Apiculture 2012 : perte de colonies d'abeilles

Monsieur,

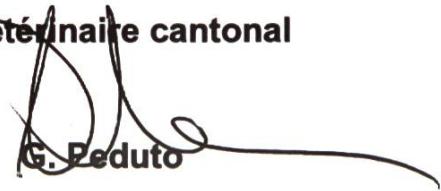
Nous accusons réception de votre courrier du 12 avril dernier, accompagné du registre des colonies d'abeilles, lesquels ont retenu notre meilleure attention.

Nous regrettons les circonstances qui ont entraîné la perte de vos colonies au rucher de Cugy.

Nous prenons bonne note de vos information, de même, d'ailleurs, que pour toute déclaration de perte, voire d'effondrement de colonies d'abeilles sorties d'hivernage, dont les causes sont malheureusement multiples.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Vétérinaire cantonal



G. Peduto

À VENDRE

**1 extracteur manuel en fer blanc
3 maturateurs de 50 kg**

+ petit matériel

Prix à discuter.

**THELER Antoine
Chemin de l'Asile 9, 3960 Sierre
Tél. 027 455 98 08**

À VENDRE

Extracteur manuel

16 cadres, Fr. 300.-

**1 clarificateur
pour maturateur**

25 ou 50 kg, Fr. 150.-

J. Girard, 026 652 32 63

À VENDRE

**Reines carnioliennes
sélectionnées**

Mère B20X4 2011 fécondée
à la station de l'Hongrin

Père G7 2012 des Toules

**Ernest FALLET
Sarreyer, 2057 Villiers
Tél. 079 521 75 55**

À VENDRE dès juin

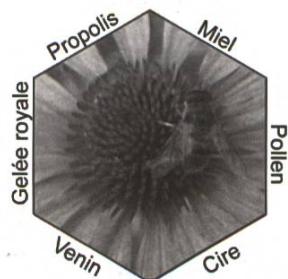
Reines carnioliennes

Fécondées au rucher, Fr. 35.-
+ port Fr. 3.- par envoi,
envois par poste du lundi au jeudi

**Roland FONTANNAZ
Ch. de l'Etang 10, 1094 Paudex
Tél. 021 791 34 86
api.fontannaz@bluewin.ch**

Une première en Suisse !

**Melipona
Ecole d'apithérapie**



Toutes les infos sur :

www.lesenfantsdegaia.ch

WWW.ecoledapitherapie.blogspot.com